



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL--Rapport de mars 2019, suivi des recommandations de 2015 et 2016

Dans son rapport de mars 2019 au sujet du suivi des recommandations effectuées dans le cadre de 16 vérifications opérationnelles en 2015 et en 2016, le vérificateur général Michael Pickup souligne que le gouvernement continue d'aborder les recommandations découlant de ses vérifications précédentes, mais que des risques demeurent présents lorsque le gouvernement n'effectue pas les améliorations qu'il s'engage à apporter.

« Cette année, le taux de mise en oeuvre des recommandations a baissé de quatre points pour se chiffrer à 71 % comparativement à 2018, ce qui signifie que 32 recommandations découlant de nos vérifications de 2015 et de 2016 n'ont pas été abordées », souligne M. Pickup.

Le vérificateur général a fait un suivi sur 113 recommandations découlant de 16 vérifications effectuées en 2015 et 2016. Le gouvernement a accepté toutes ces recommandations à une seule exception, et s'est engagé à les mettre en oeuvre.

Dans son rapport, le vérificateur général note que sept organismes gouvernementaux ont pris la totalité des mesures qu'ils s'étaient engagés à prendre. Le vérificateur général a établi un taux de mise en oeuvre cible d'au moins 80 % après deux ans.

« Je suis ravi du taux de mise en oeuvre de 87 % pour les recommandations de 2015, mais il faut porter attention au fait que seulement 46 % des recommandations de 2016 ont été mises en oeuvre. Le gouvernement s'est engagé envers les gens de la Nouvelle-Écosse à mettre en oeuvre ces recommandations pour aborder les risques connus », affirme M. Pickup.

Dans son rapport, le vérificateur général présente les sept organismes qui ont pris toutes les mesures qu'ils s'étaient engagés à prendre, ainsi que les sept organismes dont les taux de mise en oeuvre des recommandations étaient de moins de 60 %.

« Ce rapport de suivi est un outil visant à aider le comité des comptes publics, l'Assemblée législative et les citoyens de la Nouvelle-Écosse à tenir le gouvernement responsable. Les organismes dont le taux de mise en oeuvre est plus faible et qui ont encore des recommandations en suspens doivent être responsables envers les Néo-Écossais et tenir leur promesse visant à améliorer le gouvernement », déclare M. Pickup.

« Nous encourageons ces organismes à poursuivre le travail visant la mise en oeuvre de chaque recommandation formulée, afin d'aborder les risques continus et de contribuer à la promotion d'un meilleur gouvernement pour tous les gens de la Nouvelle-Écosse. »

Le rapport intégral, un résumé d'une page, une vidéo des faits saillants et cinq questions que les gens pourraient poser au gouvernement se trouvent au www.oag-nb.ca (en anglais seulement).



POUR DIFFUSION :

Dans son rapport de mars 2019 au sujet du suivi des recommandations effectuées en 2015 et en 2016, le vérificateur général Michael Pickup souligne que le taux de mise en oeuvre des recommandations a baissé de quatre points pour se chiffrer à 71 % comparativement à 2018, et que le gouvernement a toujours du travail à faire pour mettre en oeuvre les 32 dernières recommandations de ses vérifications de 2015 et de 2016.

Le vérificateur général est ravi du taux de mise en oeuvre de 87 % pour les recommandations de 2015, mais il s'inquiète du fait que seulement 46 % des recommandations de 2016 ont été mises en oeuvre. Il note également que le gouvernement avait à l'époque accepté 112 des 113 recommandations et qu'il s'était engagé à les mettre en oeuvre.

Sept organismes ont pris toutes les mesures qu'ils s'étaient engagés à prendre, alors que 11 organismes ont encore du travail à faire. Sept de ces 11 organismes ont un taux de mise en oeuvre de moins de 60 %.

Il encourage tous les organismes qui ont encore des recommandations à mettre en oeuvre à le faire en temps opportun afin d'aborder les risques continus aux intérêts des gens de la Nouvelle-Écosse.

Le rapport intégral, un résumé d'une page, une vidéo des faits saillants et cinq questions que les gens pourraient poser au gouvernement se trouvent sur le site Web du vérificateur général (en anglais seulement).

-30-

Personne-ressource : Darleen Langille
902-424-4108
Darleen.Langille@novascotia.ca